

Formation Maîtriser la gestion locative

Immobilier

Référence de la formation : **P805**

Villes : **Strasbourg, Colmar, Mulhouse**



**En présentiel ou
à distance** **Accessible**

Durée : **2 jours (14 heures)**

Tarif Inter : **490 € net**

[Tarif intra sur demande](#)

Mise à jour le 12 mars 2026

Objectifs de la formation

- Acquérir les connaissances juridiques pratiques pour exercer l'activité de gérant locatif
- Découvrir les missions et les responsabilités du gestionnaire
- Aborder la comptabilité en gestion locative

A qui s'adresse la formation ?

Public

- Tout agent immobilier ou autre professionnel relevant de la loi Hoguet
- Toute personne, salarié ou non, habilité par le titulaire de la carte professionnelle à négocier, s'entremettre ou s'engager pour le compte de ce dernier

Pré-requis

- Aucun

Les points forts de la formation ?

- Formation animée par un expert de l'immobilier
- Formation permettant le renouvellement de la carte professionnelle

- Le formateur intègre la veille réglementaire

Programme de la formation

1. La profession d'administrateur de biens et la réglementation

- Comprendre la carte professionnelle
- Gérer la formation continue obligatoire
- Aborder le Mandant de gestion

2. Les missions et les responsabilités

- Maîtriser sa mission
- Connaître les responsabilités et obligations du gestionnaire, du propriétaire et du locataire

3. Les différents baux

- Connaître les clauses obligatoires et les clauses interdites du bail et ses annexes
- Dissocier le bail meublé, le bail commercial et le bail de mobilité
- Aborder la sous-location
- Fixer la durée du bail
- Fixer un loyer et le réviser
- Maîtriser les charges, les cautions et le dépôt de garantie
- Connaître les aides à la location

4. Les états des lieux

- Maîtriser le vocabulaire EDL

5. Les diagnostics obligatoires

- Gérer le dossier de diagnostics techniques
- Maîtriser le DPE

Modalités de la formation

Modalités pédagogiques

Apports théoriques et applications concrètes
Exemples et échanges

Organisation

Formation présentielle ou à distance

Évaluation des connaissances

L'intervenant vérifie régulièrement au cours de la formation le degré d'atteinte des objectifs pédagogiques à travers des exercices d'application, des simulations ou des études de cas

Validation de la formation

Attestation d'évaluation des acquis
Attestation de suivi de formation

Chiffres clés

92 %

de recommandation
en 2025

93 %

de satisfaction
en 2025

81 %

de réussite CCE
en 2025